

Entreprises de Martinique : En 2005, prédominance du tertiaire

Depuis quinze ans, le tissu économique de la Martinique s'oriente vers les activités de services. Il garde quelques spécificités notamment un fort attachement à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Le secteur industriel est encore sous représenté. Son réel dynamisme se traduit par des créations nettes d'emplois et une diversification des activités. En lien avec cette récente progression industrielle, la région accueille de nombreuses jeunes entreprises de services opérationnels ou de services à plus forte valeur ajoutée qui font appel à une main d'œuvre qualifiée. Ces petites structures s'implantent dans l'espace urbain de l'agglomération foyale ou dans le Sud, délaissant un Nord plus rural et relativement enclavé.

Orientation vers les activités de services

Le tissu économique de la Martinique est en pleine mutation¹. Comme dans les autres DOM, l'économie est de plus en plus dominée par les activités tertiaires qui concentrent 82 % de l'emploi salarié. Premiers gisements d'emplois, les services non marchands -l'administration, l'éducation, l'action sociale et la santé- regroupent la moitié des emplois tertiaires de l'île, soit une proportion près de deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Au cours des quinze dernières années, ils sont à l'origine de 60 % des créations d'emploi.

Dans le tertiaire marchand, les activités de services emploient les deux tiers des effectifs salariés, le commerce un tiers. La plupart des services marchands se sont développés au cours des quinze dernières années (+3 830 entreprises) et ont généré de nombreux emplois (+5 800 postes), modifiant ainsi la structure productive de l'île. Cette mutation de l'économie locale s'est déroulée dans un contexte de progression de l'emploi très inférieure à la moyenne des DOM (+13 % contre +38 % au cours des 15 dernières années) mais plus proche de la moyenne nationale.

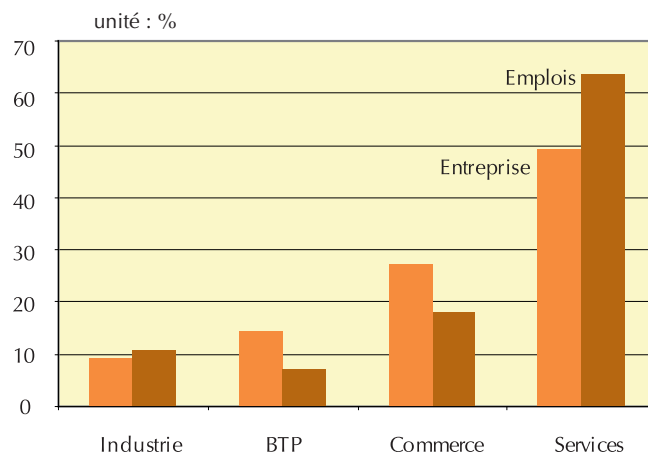
Le secteur industriel est sous représenté mais génère de nouveaux emplois et se diversifie progressivement. Depuis 1993, 370 entreprises industrielles nouvelles ont participé à la croissance de l'emploi de 800 salariés. Ce développement industriel contraste avec le mouvement de désindustrialisation observé depuis plus d'un quart de siècle au plan national. Il s'accompagne d'une diversification de l'activité avec un essor dans la métallurgie ou encore l'édition qui s'appuie sur les nouvelles technologies. L'industrie agroalimentaire reste dynamique.

Dans le BTP, après des évolutions moins favorables au début des années 1990, de nouveaux emplois se créent depuis 1997. L'activité est soutenue par la demande publique et celle des ménages.

L'agriculture garde une place spécifique, même si son poids économique est assez faible. En dépit des difficultés liées à la concurrence internationale et aux mauvaises conditions climatiques tropicales, un peu plus de 4 800 exploitations parviennent à conserver un niveau d'emploi salarié comparable à celui du début de la décennie 1990. En revanche, l'emploi non salarié a fortement diminué comme le nombre d'exploitations.

Peu de salariés dans le BTP

Part de l'emploi salarié par secteur en 2005 en Martinique



Sources : INSEE Sirene 2005, estimations d'emploi salarié 2005 sur le champ de l'Industrie, du Commerce et des Services

[1] Voir «L'économie martiniquaise au passage de 2000 CEROM juin 2005»



Une écrasante majorité de TPE

Hors administration, 26 340 entreprises mobilisent 82 560 salariés. Ces salariés travaillent dans 28 830 établissements qui peuvent avoir leur siège social hors de Martinique. Ce sont près des 3/4 de l'emploi salarié et les 2/3 de l'emploi total. Ils sont à l'origine également des 2/3 de la richesse créée en Martinique.

L'activité économique se concentre dans de petites unités de production. Les entreprises de plus de 200 salariés sont rares et les 3/4 des unités productives n'ont pas de salariés, 96 % en ont moins de 10. Ces petites entreprises regroupent, par ailleurs, plus du tiers de l'emploi salarié du secteur privé. Cette forte atomisation de l'offre se confirme dans la surreprésentation des entreprises sans salarié, quel que soit le secteur d'activité : + 30 % comparée à la moyenne nationale. Cette proportion est supérieure de moitié dans le secteur secondaire et du tiers dans le commerce. À l'opposé, les entreprises de plus de 50 salariés sont très peu présentes, tout particulièrement dans l'industrie et le BTP.

tres de décision situés hors de la région. La Martinique fait figure d'exception parmi les économies ultra-marines puisqu'elle compte un nombre de groupes de sociétés largement supérieur aux autres DOM. Ces entreprises, souvent à caractère familial, occupent une place prépondérante dans l'économie martiniquaise.

La récente évolution de ces groupes témoigne d'un certain dynamisme, notamment par l'augmentation de leurs effectifs, mais aussi par leur diversification géographique. En effet, malgré des investissements limités en France métropolitaine, les groupes ont largement investi le marché domien et semblent, pour certains d'entre eux, s'intéresser aux économies émergentes (Chine, Ile Maurice, Maroc, Caraïbe...). Toutefois, le marché martiniquais constitue toujours une part significative de leur activité (48,2 % de leur CA en 2004). La diversification des groupes s'opère aussi au niveau sectoriel, même si ces derniers restent attachés à leur métier de base, souvent dans le commerce et la distribution automobile.

Une proportion d'entreprises sans salarié supérieure de 30 % à la moyenne nationale

Répartition des entreprises par taille et par secteur d'activité

unité : indice, base 100= moyenne nationale

	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
0 salarié	157,1	151,3	135,4	120	129,4
1 à 9 salariés	63,4	47,6	57	62	58,7
10 à 49 salariés	59,6	48,2	70,1	60,1	61,2
50 à 99 salariés	30,9	53,8	44,2	64,9	48,2
100 à 249 salariés	9,5	58,7	79,7	57,6	45
250 salariés ou +	0	0	32,4	47,1	22,3
Total	97,3	105,6	110,4	94,2	100,0

Source : INSEE Sirene 2005 sur le champ ICS

note de lecture : la proportion d'entreprises industrielles sans salarié (indice 157,1) est supérieure de 57,1 % à la moyenne nationale. La part des entreprises industrielles (indice 97,3) est inférieure de 2,7 % (100-97,3) à la moyenne nationale.

Les commerçants et les SARL sont les plus nombreux

Entre 1993 et 2005, le tissu productif martiniquais s'est enrichi de près de 6 200 entreprises, soit 30 % de plus. Les services ont contribué à près de 80 % à cette croissance. Structurellement, les formes sociétales restent encore minoritaires, mais elles se développent. L'économie régionale dépend, en très grande partie, des très petites entreprises. Souvent individuelles et peu capitalisées, elles rayonnent sur un marché essentiellement local. Les grandes unités de production, établissements de l'industrie ou du BTP intégrés dans des groupes domiciliés hors de la région, sont rares. Le tissu productif constitué de petites unités confère à la région une réelle indépendance vis-à-vis de grands cen-

Compte tenu des structures sectorielles, notamment de la faiblesse des créations industrielles, les sociétés sont encore minoritaires (45 %). La plupart des nouvelles entreprises, de petite taille et peu capitalisées nécessitent peu d'équipements pour exercer leur activité. Toutefois, la catégorie juridique de l'entreprise individuelle, très liée à l'activité, évolue elle aussi en raison du récent développement des services à plus forte valeur ajoutée. Il est intéressant de noter que la part des créateurs, professions libérales (15 %), est aujourd'hui voisine de celle des commerçants ou artisans.

Plus d'entrepreneurs individuels que de sociétés

Répartition des entreprises par catégorie juridique

Unités : nombre et %

		Martinique	France
Entrepreneurs individuels dont :	15483	58,8	53,2
Artisans	4826	18,3	11,8
Commerçants	5324	20,2	13,5
Professions libérales	2194	8,3	18,1
Autres	3139	11,9	9,8
Sociétés dont :	10860	41,2	46,8
Sociétés en nom collectif	1063	4,0	1,1
SARL	8848	33,6	36,8
SA	268	1,0	3,1
Sociétés par action simplifiées	236	0,9	3,0
Autres	445	1,7	2,6
Total	26343	100,0	100,0

Source : Insee Sirene 2005, champ ICS

Les moyens engagés au départ et l'activité conditionnent la pérennité des entreprises

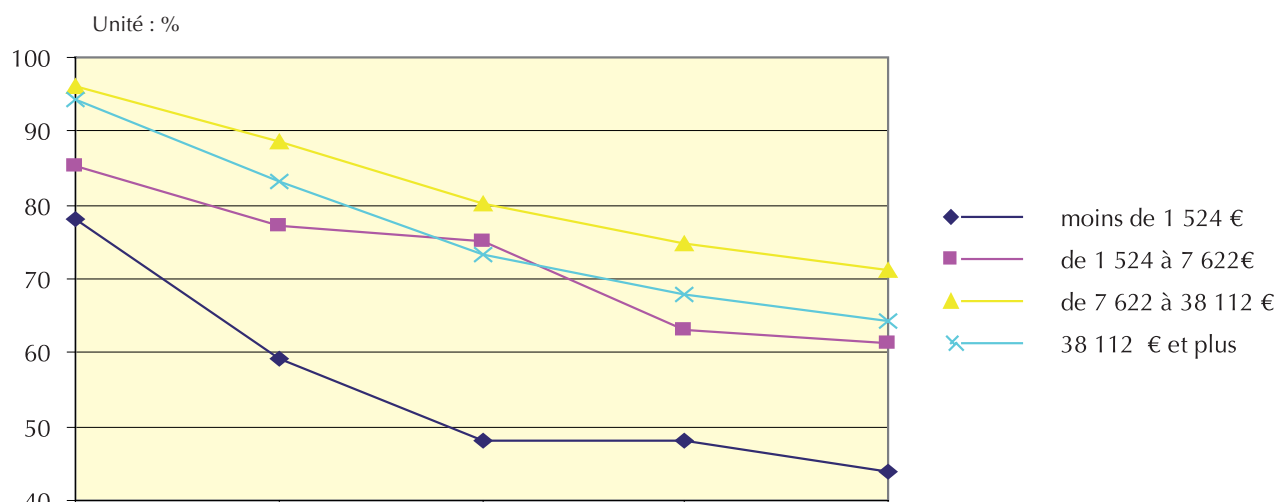
La survie d'une entreprise dépend de multiples facteurs, souvent combinés entre eux : moyens humains et financiers, conseil, structure de départ, profil du créateur. Le contexte économique, les choix de gestion, les stratégies adoptées ont aussi une influence sensible sur la viabilité du projet. Parmi les entreprises créées au premier semestre 1998, 57 % existaient toujours cinq ans après. Les entreprises créées par reprise résistent mieux que celles qui sont créées de toutes pièces : en 2003, huit entrepreneurs sur dix sont toujours à la tête de l'entreprise qu'ils avaient reprise en 1998. Cependant certaines activités se prêtent mieux à la création, alors que d'autres sont propices à la reprise. Il est en effet préférable de reprendre une entreprise des secteurs des Industries Agroalimentaires (IAA), du commerce et de la

réparation ou encore des services aux entreprises ou aux particuliers. Dans les activités de transport ou de l'éducation, de la santé et de l'action sociale la nature de la création joue moins.

L'apport initial pérennise l'entreprise. De manière générale, plus le créateur investit initialement, plus l'entreprise a des chances de passer le cap des cinq premières années. Le commerce est le secteur dans lequel l'investissement mis au départ est le plus faible. 52 % des entreprises commerciales créées ont démarré avec moins de 7 622€. À l'inverse, l'industrie nécessite plus de moyens : 79 % des industries, hors IAA, démarrent avec plus de 7 622€, 64 % dans les IAA. Le commerce et surtout l'industrie sont les secteurs les plus fragiles quand le montant investi au démarrage est inférieur à 1 500€. Avec des financements plus lourds, tous les secteurs résistent mieux durant les cinq premières années. Le commerce reste malgré tout le plus sensible à l'échec.

Peu de moyens au démarrage pénalise la survie de l'entreprise

Taux de survie selon les moyens au démarrage



Source : Insee, Sine 2002



De faibles performances économiques

L'étroitesse des marchés sur lesquels évoluent les entreprises de la région limite leur développement mais ne semble pas compromettre les équilibres économiques ou financiers. Disposant de sources de financement peu diversifiées et souvent contraintes par leur statut juridique d'entreprise individuelle, les moyens mis en œuvre sont également limités.

Les entreprises de Martinique créent moitié moins de richesse qu'en moyenne nationale, ce qui ne les empêche pas d'être rentables. Le rendement du capital, comme la productivité de la main d'œuvre martiniquaise sont satisfaisants. Cette dernière est en grande partie imputable à la faiblesse des charges de personnel, liée aux mesures d'allégements spécifiques aux DOM. Les spécificités sectorielles de l'économie locale et les faibles niveaux de qualification expliquent également ce constat.

Le taux d'entreprises cotées défavorablement par l'IEDOM est 3 fois supérieur à celui de l'hexagone. Les défaillances d'entreprises sont deux fois plus élevées en Martinique qu'au niveau national, et interviennent au cours des huit premières années d'existence. La défaillance, phénomène qui au sens strict demeure néanmoins marginal, est souvent liée au profil

du créateur, à la faiblesse des moyens et au faible niveau d'investissement au cours des premières années. Il n'y a donc pas de fatalité au déclin des entreprises martiniquaises.

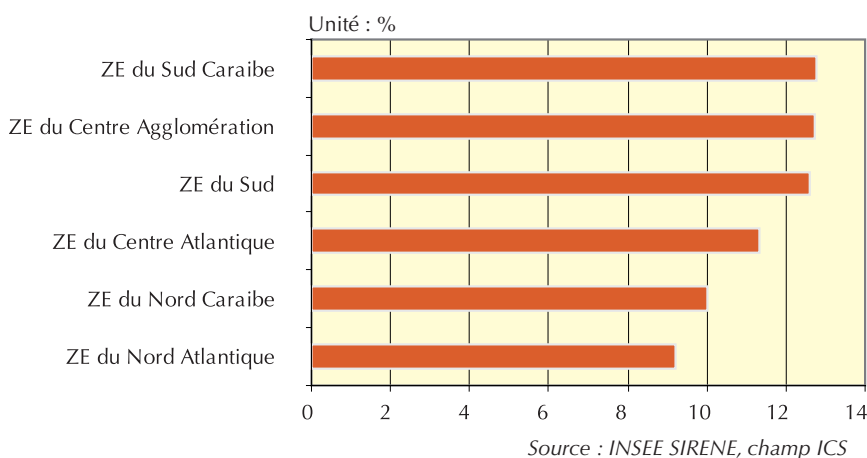
Une concentration au Centre et au Sud de l'île

Le mouvement de tertiarisation de l'appareil productif est à mettre en relation avec l'urbanisation du territoire. Plus de la moitié des entreprises martiniquaises sont installées en Centre Agglomération. C'est aussi la zone d'emploi qui a attiré le plus d'entreprises au cours de la dernière décennie. Elle se sont également massivement installées dans le sud de l'île (+ 2 200 implantations). Ces évolutions des appareils productifs locaux induisent des déséquilibres économiques importants entre un espace rural au Nord qui tente de maintenir une activité agricole en recul et un espace urbain en développement qui attire les entreprises, les emplois et les populations. Ces disparités spatiales ont également des implications fortes en matière d'habitat, de transport et plus globalement d'aménagement du territoire.

Christian Camesella

Moins de créations d'entreprises dans le Nord

Taux de création d'entreprises en Martinique selon la zone d'emploi



Les taux exprimés en pourcentage correspondent à des taux de création, soit le nombre d'entreprises créées en 2005 rapporté au stock d'entreprises au 1er janvier 2005.

Pour en savoir plus

« Les entreprises de Martinique », Insee - Cerom, juin 2007
 « Les créations d'entreprises en Martinique en 2006 » Insee, antianéchos n°9, avril 2008

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
 0 825 889 452 (0,15€/mn)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : René JEAN
 RÉDACTRICE EN CHEF : Élisabeth LAURET
 FABRICATION : Annick COULLAUD

© INSEE Antilles-Guyane - 2008